

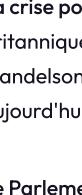
La ministre des Comptes publics Amélie de Montchalin lors de la séance des questions au gouvernement à l'Assemblée le mardi 10 février 2026 © AFP - Bertrand GUAY

### Polémique autour de la nomination d'Amélie de Montchalin à la Cour des comptes

Par Stanislas Vasak · Publié le mardi 10 février 2026 à 18:00

ÉCOUTER (20 min)

Publicité

 Provenant du podcast  
Journal de 18h



**Les oppositions contestent l'arrivée de la macroniste Amélie de Montchalin à la présidence de la Cour des comptes, elles dénoncent un risque de conflit d'intérêt. À 40 ans, la ministre des Comptes publics s'apprête à devenir la première femme à prendre la tête de la prestigieuse institution.**

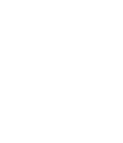
C'est une nomination surprise qui ne passe pas. On l'a appris hier soir, Emmanuel Macron a choisi une fidèle macroniste, Amélie de Montchalin, pour succéder à Pierre Moscovici à la présidence de la Cour des comptes. A seulement 40 ans, l'actuelle ministre des Comptes publics va hériter d'un mandat irrévocable, uniquement contraint par une limite d'âge théorique fixé à 68 ans. Pour l'opposition, aucun doute, il y a dans cette nomination un risque de conflit d'intérêt.

Cet après-midi à l'Assemblée, lors de la séance des questions au gouvernement, l'exécutif n'a eu d'autre choix que de voler au secours de la ministre.

Publicité

► Amélie de Montchalin sur la sellette à l'Assemblée : le récit de Rosalie Lafarge

1 min



Un mauvais chiffre ce soir dans l'actualité économique, le taux de chômage est au plus haut depuis 2021 : 7,9% de la population active sans emploi au 4e trimestre 2025 selon les derniers chiffres de l'Insee.

La hausse est particulièrement marquée chez les jeunes, 21,4% de chômeurs chez les 15/24 ans.

Si le chômage longue durée est stable avec 580 000 personnes touchées, la recherche d'un emploi après plus d'un an d'inactivité reste une épreuve. Surtout quand on a plus de 50 ans, comme l'a constaté Mathilde Vinceneux à Marseille.

► Le reportage à Marseille de Mathilde Vinceneux

1 min



C'est une affaire hors norme révélée ce matin par le parquet de Grenoble. Un homme de 79 ans soupçonné de viols et agressions sexuelles aggravées sur 89 mineurs, il est aussi accusé d'avoir tué sa mère et sa tante. Cet homme est en détention provisoire depuis deux ans. Mais après la découverte de nouveaux éléments, le parquet de Grenoble a décidé de lancer un vaste appel à témoins. Les faits les plus récents datent de 2022, les plus anciens de 1967. Une grande partie est donc prescrite.

Pourquoi des CRS ont-ils matraqué des gilets jaunes réfugiés dans un Burger King de l'avenue de Wagram le 1er décembre 2018 à Paris ? Une question au cœur du procès des 9 policiers jugés depuis hier en correctionnelle. 8 CRS sont présents à l'audience. Mis en examen pour violences volontaires, ils ont admis avoir manqué de lucidité lors de leur premier interrogatoire.

Après les CRS hier et ce matin, le tribunal a entendu cet après-midi quatre parties civiles, un journaliste, un jeune couple et un autre manifestant, encore traumatisés par ce qu'ils ont subi.

La crise politique attendra au Royaume-Uni. Keir Starmer n'a pas l'intention de démissionner, malgré sa mise en cause dans l'affaire Jeffrey Epstein. Le Premier ministre britannique n'apparaît pas dans les nouveaux documents dévoilés par la justice américaine. Mais il lui est reproché d'avoir nommé ambassadeur à Washington Peter Mandelson, une figure du parti travailliste qui avait des liens très étrois avec le financier pédocriminel. Après une journée difficile hier, Keir Starmer a pris la parole aujourd'hui pour balayer les appels à la démission.

Le Parlement européen durcit la politique migratoire de l'UE. Les eurodéputés ont définitivement adopté aujourd'hui à Strasbourg deux textes clés. Ils permettront notamment aux 27 Etats membres de renvoyer des demandeurs d'asile vers des pays considérés comme sûrs. Une formule déjà testée par la Première ministre italienne Giorgia Meloni qui a ouvert des centres en Albanie. Ce durcissement a été rendu possible par une alliance entre la droite et l'extrême droite européenne.

► Le reportage au Parlement européen à Strasbourg d'Anja Vogel

1 min



La Russie continue à limiter les libertés numériques pour sa population. Après le blocage de YouTube, Facebook et Instagram, Moscou va mettre en place des restrictions progressives sur la messagerie Telegram, la plus populaire dans le pays avec WhatsApp. Motif invoqué, Telegram serait utilisé à des fins criminelles et terroristes en violation de la loi russe.

Derrière ce tour de vis, il y a surtout la volonté du Kremlin d'imposer Max, sa propre messagerie nettement moins sécurisée.

► La correspondance à Moscou de Sylvain Tronchet

1 min



En Corée du Sud, le développement du géant industriel Hyundai passe par des robots humanoïdes. Des robots développés par l'entreprise elle-même pour qu'ils travaillent, comme des humains, sur les chaînes de production de ses usines.

Une innovation technologique majeure qui constitue aussi une menace pour l'emploi : les salariés de Hyundai ne veulent pas être remplacés par ces 30 000 robots prévus d'ici la fin 2030.

Info Politique Assemblée nationale Gouvernement français Cour des comptes Amélie de Montchalin

#### L'équipe

La Rédaction de Franc...

Journaliste

Stanislas Vasak

Journaliste

Alison Vicrobeck

Collaboration

Martin Desclozeaux

Collaboration

#### Épisodes précédents >

Japon : raz-de-marée électoral pour Sanae Takaichi aux élections législatives

8 fév. • 10 min

Des manifestations contre le retour de la loi Duplomb à l'Assemblée nationale

7 fév. • 10 min

Six athlètes sur dix ont subi des violences physiques, sexuelles ou psychologiques, d'après une étude

6 fév. • 20 min

Des manifestations contre le retour de la loi Duplomb à l'Assemblée nationale

7 fév. • 10 min

"Un triste spectacle" : les incidents s'enchaînent à la commission d'enquête sur l'audiovisuel public

5 fév. • 9 min

"Article 16" : le césarisme imaginaire

3 fév. • 3 min

Sur le même thème

Le 21/minuit du mardi 10 février 2026

Le 21/minuit Aujourd'hui

Hyundai veut s'équiper de 30 000 robots humanoïdes dans ses usines de Corée du Sud, les employés s'y opposent

5 fév. • 1 min

"Emprunt commun" : pourquoi ces deux mots d'Emmanuel Macron agacent les Allemands

Le monde à l'endroit Aujourd'hui • 3 min

En direct • Le Cours de l'histoire Iran, de révolutions en répression : L'Iran des Pahlavi, p...

00:00 / 58:45

Le Temps

Suivre France Culture



Accueil > France Culture > Podcasts > Journal de 18h > Polémique autour de la nomination d'Amélie de Montchalin à la Cour des comptes

France Culture

La radio

Contactez France Culture

Newsletter

Podcasts A-Z

Espace presse

Événements

Catégories

Histoire

Géopolitique

Fictions littéraires

Sciences

Politique

Philosophie

Personnes

Simone Veil

Edith Piaf

Victor Hugo

Martin Luther King

Robert Badinter

Albert Camus

Émissions

Le 21/minuit

Aujourd'hui

Le 21/minuit

Auj

franceinfo	L'entreprise Radio France	Comment écouter Radio France
IC1	Les Editions Radio France	Questions fréquentes (FAQ)
France Culture	Personnalités	La Médiafrice
Mon petit France Inter	Sujets	Comité éthique de Radio France
France Musique	Archives	Votre avis sur le site
Fip	Fréquences	Informations légales
Mouv'	Index	Accessibilité : partiellement conforme
	Flux RSS	Gestion des cookies
		Mentions légales

Télécharger l'application mobile

